

« Orphelins et protection de l'enfance »

Appel à projets partenarial de l'ONPE et de la fondation d'entreprise OCIRP

Dans le cadre de sa mission d'amélioration de la connaissance des phénomènes de maltraitance et/ou de mise en danger des mineurs, l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) en partenariat avec la fondation d'entreprise OCIRP propose, exceptionnellement pour l'année 2017, **un appel à projets aux équipes de recherche de toutes les disciplines concernées par le sujet « Orphelins et protection de l'enfance ».**

Il s'agit d'acquérir une meilleure connaissance de la prévalence de l'orphelinage dans la population des enfants concernés par la protection de l'enfance, des éléments propres à la situation d'orphelinage (que ce soit en général, ou en rapport avec les circonstances particulières de la perte du ou des parents) pouvant aboutir à la mise en danger des enfants, de l'impact différencié de la situation de l'enfant selon qu'il soit orphelin d'un parent seulement ou des deux parents, de la prise en compte de la situation d'orphelinage pour les enfants suivis en protection de l'enfance (à domicile ou en placement), dans l'évaluation du risque de danger en protection de l'enfance et dans l'accompagnement des enfants concernés.

Les recherches soutenues dans le cadre de cet appel à projets peuvent aussi porter sur les actions de formation existantes pour aider les acteurs de la protection de l'enfance à accompagner les orphelins et leurs familles, le rôle des acteurs de l'adoption dans la protection de l'enfance et dans la prévention des situations de mise en danger, les différents statuts et dispositifs mis en place pour prendre en compte la situation des enfants orphelins et de leurs familles, notamment dans le cadre de la protection de l'enfance, ainsi que sur les modalités et conséquences à long terme de l'adoption pour les enfants orphelins adoptés, l'accompagnement qui leur est proposé et l'accompagnement dans un projet de vie proposé à des enfants orphelins non adoptés.

Les dossiers devront être adressés à l'ONPE **au plus tard le 15 mars 2017.**

Retrouvez les textes de cet appel à projets partenarial et des appels d'offres 2017 (ouvert et thématique), ainsi que le **formulaire de renseignement** administratif et financier, sur le site de l'ONPE [en cliquant ici](#).

Contact presse : 01 53 06 68 92 / direction@onpe.gouv.fr

Visitez notre site et abonnez-vous à notre lettre : www.onpe.gouv.fr